

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

112^e séance/jeudi 12 octobre 2023 à 17 h 33

Salle Mont-Bleu / Vidéoconférence

PRÉSENCES :

Membres

Alicia Lacasse-Brunet, présidente – Conseillère, district de Bellevue (n° 15)

Anik Des Marais – Conseillère, district de Mitigomijokan (n° 5)

Jean Lessard – Conseiller, district de la Rivière-Blanche (n° 17)

Mélanie Varin-Lacasse – Productrice agricole

Secrétaire

Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

Ressources internes

Fabio Jiménez – Directeur adjoint, planification du territoire et programmes, Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD)

Christine Gonthier-Gignac – Cheffe de service, planification et mise en valeur du territoire, SUDD

Roberto Caron – Coordonnateur de projets, planification et mise en valeur du territoire, SUDD

Julie Vallon – Chef de section, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Ressources externes

Auréli Boyer – Directrice par intérim, Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO)

Vincent Philibert – Conseiller en développement régional et gestion de programme, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Noémie Dubuc – Agente de liaison, AGRICarières

ABSENCES :

Membres

Patrick Guay – Producteur agricole

Samuel Bertrand – Producteur agricole

SÉANCE PUBLIQUE

17 h 33

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 17 h 33.

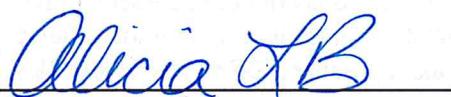
2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, avec l'ajout de deux points aux varia :

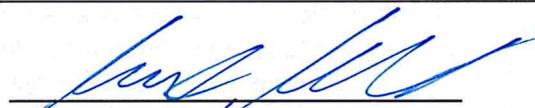
- a) Dates importantes;
- b) Terres en friche et clôtures.

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENTE



SECRETARE

3. Période de questions du public

La présidente mentionne avoir reçu un courriel du groupe *Gatineau sans pesticides*. Il est mentionné dans ce courriel que l'association *Victimes des pesticides du Québec* sera de passage à Gatineau le 18 octobre prochain à 19 h à la cabane en bois rond, dans le cadre de leur tournée provinciale pour sensibiliser les personnes intéressées aux risques des pesticides.

4. Adoption et signature du procès-verbal de la 111^e séance tenue le 11 septembre 2023

Le procès-verbal de la 111^e séance tenue le 11 septembre 2023 est approuvé par les membres et sera signé par la présidente.

5. Suivis des séances précédentes

a) Tournée des élus

La tournée des élus se déroulera le 18 octobre de 10 h à 16 h. Six membres du conseil y sont inscrits. Des partenaires interviendront entre les différentes visites. Trois entreprises seront visitées : La Ferme Pure Alternative, la Trappe à fromage et les Serres Gatineau. Un dîner aux saveurs régionales sera offert au restaurant le Rituel.

On précise qu'il faudra s'assurer d'avoir accès au restaurant le Rituel, car le chemin Dalton est fermé en raison de travaux et que le pont Mitchell à Val-des-Monts a été partiellement fermé par le ministère des Transports du Québec.

6. Présentations

a) Bilan de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO)

Le document *PowerPoint* « État d'avancement : Ententes sectorielles pour le développement bioalimentaire de l'Outaouais » est présenté aux membres.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Qu'est-ce qu'une entente sectorielle;
- L'ESBO en quelques grandes lignes;
- Bilan ESBO-1
- ESBO-2
- Prochaines étapes.

Pendant et après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Concernant le projet d'agent d'attraction et d'établissement, l'Arterre ne peut pas dévoiler les candidats avant le jumelage. Les 18 candidats sont des aspirants agriculteurs qui ne sont pas encore établis ou qui aimeraient diversifier leur entreprise. Cinq candidats se sont qualifiés. On précise qu'il ne faut pas confondre ce projet avec celui d'aspirant propriétaire de l'Arterre, et on note une inadéquation entre l'offre des propriétaires de louer une terre et de la volonté des aspirants d'acheter une terre;
- Le projet ÉPATTE couvre les régions de l'Outaouais et des Laurentides, ce qui complexifie la mise en place du plan d'action. Les entreprises des Laurentides viennent souvent en Outaouais pour les services d'abattage;
- Il a été décidé de reporter et de retravailler le projet de mission exploratoire formative, avant l'échéance de l'entente sectorielle en 2025;
- Le projet 2^e récolte est dans sa première phase. L'objectif était de documenter les entrées et sorties dans les différentes filières bioalimentaires ciblées, pour identifier des volumes pertinents pour lesquels des maillages seraient possibles. On ne se souvient plus des filières ciblées qui présentaient un potentiel intéressant. La deuxième phase sera probablement

déposée au prochain appel de projets et visera l'élaboration d'un plan d'action pour attacher les maillages et proposer des projets plus précis;

- L'appel de projets a été diffusé par la Table agroalimentaire de l'Outaouais à sa liste d'envoi et à ses partenaires. Les partenaires le diffusent de leur côté également. L'appel de projets a aussi fait l'objet d'une publication sur *Facebook*;
- Dans les critères d'évaluation, on évalue le volet collectif et régional, et les retombées sur le secteur bioalimentaire. L'objectif de l'entente est de développer le secteur bioalimentaire. Seuls les projets structurants qui ont une portée collective et qui touchent plus d'un territoire peuvent se qualifier;
- Rien n'empêche un quatrième appel de projets s'il reste des fonds à l'entente;
- On suggère de présenter des résultats plus concrets pour mieux comprendre les retombées de l'entente. On répond que chaque projet a sa propre cible et ses propres indicateurs, qu'il manque des résultats pour finaliser les résultats globaux, et qu'on ne souhaite pas aller dans ce niveau de détail pour l'instant.

b) Bilan des activités relatives à l'agriculture urbaine

Le document *PowerPoint* « Bilan mi-parcours du Plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine » est présenté aux membres.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Mise en contexte;
- Objectifs de la présentation;
- Éléments fondamentaux du Programme d'agriculture urbaine;
- Plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine;
- Résumé des réalisations à ce jour;
- Prochaines étapes.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- 25 jardins communautaires sont soutenus par le programme. Il est possible que d'autres ne le soient pas;
- Le budget pour les actions ciblées par le programme a déjà été approuvé. Certaines actions ne demandent aucun budget, comme les changements à la réglementation municipale;
- Un nouveau projet d'agriculture urbaine peut être un peu plus compliqué à réaliser. Des consultations doivent être menées pour s'assurer d l'acceptation du projet et de sa prise en charge par le milieu. Du moment que le terrain est approuvé, un projet avance relativement facilement;
- Le mandat du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) est de développer l'agriculture urbaine dans le périmètre urbain pour un usage récréatif et dans un but non lucratif. Le secteur de l'aéroport n'est pas visé par le SLSDC;
- Le plan d'action du programme d'agriculture urbaine inclut des actions en lien avec l'agriculture urbaine à des fins récréatives et commerciales, et avec le plan d'action du système alimentaire. L'intention étant de créer des synergies entre les programmes et de faciliter le démarrage de différents types de projets;
- On suggère de faire un suivi du Système alimentaire durable à un autre moment;
- On demande d'envoyer la présentation aux membres, puisqu'elle n'a pas pu leur être envoyée en amont de la séance.

c) AGRICARRIÈRES

Le document *PowerPoint* « Agricarrières – Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole » est présenté aux membres.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Présentation d'AGRICARRIÈRES;
- Agrifrancisation;
- AgriEmploi et FermEmploi;

- AgriRH;
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT);
- Cible;
- Programme d'assurances collectives;
- Valorisation des métiers;
- Études;
- AgriConnexion;
- Colloque main-d'œuvre 2024;
- COUD;
- AgriJob;
- Uplus;
- S'inscrire à l'infolettre main-d'œuvre;
- Prendre rendez-vous.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- AGRICarières est un organisme à but non lucratif qui œuvre partout au Québec. L'agente de liaison tisse des liens avec les acteurs du milieu, et s'assure que les agriculteurs connaissent leurs outils. À travers différents réseaux, elle tente de mieux comprendre la réalité des territoires et des producteurs agricoles, de leurs enjeux en termes de main-d'œuvre. L'équipe d'AGRICarières analyse ensuite si les outils développés sont utiles et adaptés, ce qui permet l'amélioration de leurs pratiques.

7. Varia

a) Dates importantes

La présidente souhaite souligner quelques dates importantes.

Une séance d'information organisée par la Ville a eu lieu hier concernant les claims miniers. L'Union des producteurs agricoles (UPA) ainsi que des membres de l'UPA ciblés par ces claims étaient présents. Les présentations effectuées durant cette séance sont disponibles sur la page des titres d'exploration minière (claims) sur le site de la Ville de Gatineau.

Une séance d'information organisée par la Ville concernant les zones de mouvement de terrain aura lieu le 18 octobre prochain. Une lettre contenant l'information pour assister à cette séance d'information sera envoyée à l'ensemble de la population dont le terrain se situe en partie ou en totalité dans une zone de mouvement de terrain. L'ensemble de l'information sera disponible sur le site de la Ville.

Le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la Ville de Gatineau est en cours de développement. Une série de consultations est à suivre. Une invitation a été envoyée à des acteurs ciblés du milieu agricole et de la foresterie pour une consultation le 17 octobre en matinée au centre communautaire Yvon-Grégoire. Deux ateliers ciblant particulièrement les membres du conseil auront lieu le 16 novembre, un pour le secteur est et un pour l'ouest. Le PRMHH sera ensuite présenté à la Commission du développement du territoire et de l'habitation (CDTH) le 23 novembre. Enfin, un webinaire public devrait se tenir à la fin du mois de novembre ou au début du mois de décembre; la date reste à confirmer. Les acteurs des autres paliers gouvernementaux ont précédemment été impliqués lors de l'élaboration du PRMHH.

b) Terrains en friche et clôtures

On note la présence de plusieurs terres agricoles qui ne sont pas développées et qui sont laissées en friche et à la spéculation. On demande si un règlement existe ou si la rédaction d'un règlement est en cours pour obliger les propriétaires de ces terres d'en faire un entretien minimal, et si l'installation d'une clôture entre deux terres agricoles est obligatoire même pour les terres qui ne font pas d'élevage.

On répond qu'on ne se souvient pas d'une telle réglementation, ou d'un tel projet de règlement.
On propose de faire des vérifications et de revenir avec plus d'information.

8. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 40.